

Mesdames, messieurs les membres du conseil,

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

À titre de maire et afin de me conformer aux exigences de l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous présenter un bref rapport sur la situation financière de notre municipalité au 31 décembre 2017 ainsi que les indications préliminaires de l'exercice 2018.

ÉTATS FINANCIERS 2017

Revenus :	3 590 940 \$
Dépenses :	3 631 763 \$
Déficit de l'exercice :	(40 823 \$)
Dette :	1 220 707 \$
Investissements et immobilisations :	992 448 \$

AVIS DU VÉRIFICATEUR

De l'avis du vérificateur FBL s.e.n.c.r.l. société de comptables professionnels agréés, ces états financiers consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Dominique, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Le taux global de taxation réel de 2017 est de 0,84 / 100 \$

De l'avis du vérificateur, le taux global de taxation réel de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la municipalité de Saint-Dominique a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES MEMBRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2017

POSTE	RÉMUNÉRATION DE BASE	ALLOCATION DE DÉPENSES	TOTAL
Maire	9 672,84 \$	4 836,36 \$	14 509,20 \$
Élus	3 224,76 \$	1 612,44 \$	4 837,20 \$

- **Rémunération et allocation annuelle du maire à la MRC des Maskoutains**

Maire	5 250,96 \$	2 625,48 \$	7 876,44 \$
-------	-------------	-------------	-------------

- **Rémunération et allocation annuelle d'un conseiller et substitut à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains**

Maire	525,12 \$	262,52 \$	787,68 \$
-------	-----------	-----------	-----------

Soucieux d'assurer à nos concitoyens une qualité de vie, votre conseil municipal élaborera le budget 2019 avec le souci de vos préoccupations et la volonté de poser les actions concrètes visant le bien-être collectif et le renforcement du sentiment d'appartenance à cette belle municipalité qu'est la nôtre.

DONNÉ à Saint-Dominique, ce 3 juillet 2018.

Robert Houle, maire